

RECETTE : Nid de Pâques, recette de Renée B. du village de La Gane, « C'est une recette adaptée pour la saison que ma maman utilisait pour la bûche de Noël ou un mokka ».

Préparation du biscuit :

Ingrédients : 3 œufs, 30 g de farine, 50 g de fécule de pomme de terre, 130 g de sucre.

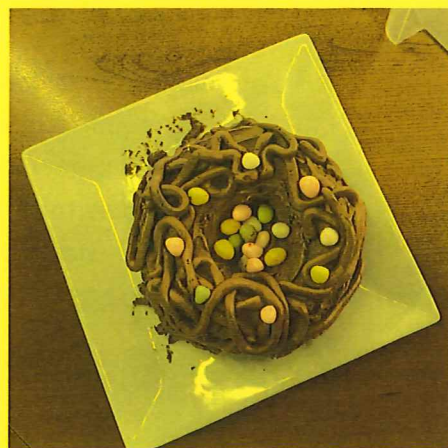
Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes avec les 2/3 tiers du sucre jusqu'à obtenir une pâte blanche et mousseuse et ajouter la fécule et la farine. Battre les blancs en neige et ajouter le reste du sucre. Les incorporer délicatement à la préparation précédente et verser dans un moule. Cuire à four modéré (180°C). Laisser refroidir et découper trois abaisses. Si vous avez utilisé un moule ordinaire évider les deux abaisses du dessus pour former le creux du nid. Humecter légèrement d'un jus d'agrumes (orange, citron, clémentine,...)

Préparation de la crème :

Ingrédients : 2 jaunes d'œuf, 125 g de chocolat à cuire, 150 g de beurre, 50 g de sucre en poudre, 1/2 verre d'eau.

Faire un sirop avec l'eau et le sucre jusqu'à ce qu'il file. Mettre les jaunes dans un saladier, verser en tournant le sirop sur ces jaunes. Tourner jusqu'à complet refroidissement, le mélange doit blanchir. Malaxer le beurre en crème, l'ajouter peu à peu au mélange précédent. Faire fondre le chocolat avec une noix de beurre ou un peu de café au bain-marie jusqu'à ce qu'il soit bien lisse. Ajouter-le au mélange. Continuer à bien battre. On peut ajouter un peu de parfum, rhum ou café très fort (une cuillerée). Tartiner ensuite la première abaisse du biscuit de cette crème, disposer dessus une autre abaisse, tartiner-la, la recouvrir de la dernière abaisse que vous tartinez également. Pour décorer le dessus, si vous n'avez pas de poche à douille, percer le fond d'un sac de congélation. Pour le décor, disposer des petits œufs en sucre ou en chocolat.

Remarque : si votre moule est grand augmenter les proportions de la pâte du biscuit.



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi 8h30-13h00
Jeudi 8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi 8h30-13h00/13h30-15h30
Samedi matin Maire + Adjoint :
sur rendez-vous de 10h - 11h 45
N° tél. : 05 55 95 88 79
N° fax : 05 55 95 87 15
Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h00-12h00
Jeudi 9h00-12h00
Samedi 9h30-12h30
N° tél. : 05 55 95 83 00



Vie pratique...

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

- Le vendredi 6 avril (à partir de 12h et toute l'après-midi),
- le vendredi 13 avril 2018,
- le lundi 30 avril 2018,
- du lundi 7 mai au 11 mai inclus.

I.N.P.S. : ne pas jeter sur la voie publique

ENTRE VIANON et LUZÈGE MARS / AVRIL 2018

Actualités municipales

L'élagage des routes départementales et communales et le projet 100% Fibre du Conseil départemental :

Une réunion a eu lieu en mairie jeudi 15 mars avec un représentant du Conseil départemental afin d'aborder la question de l'élagage et de la fibre. Il s'avère que la commune fait partie de la phase 3 des opérations du Département (2020-2021).

L'élagage :

Le long des voies départementales : Les travaux doivent être réalisés avant septembre 2018. Pour les particuliers qui ne veulent pas ou ne peuvent pas le faire, ils peuvent adhérer à une démarche groupée pour réaliser les travaux, ils bénéficieront d'une aide de 15%.

Le long des voies communales : la procédure va être lancée. Un courrier sera envoyé aux propriétaires des parcelles concernées, dans lequel sera indiquée une date pour une réunion publique à ce sujet (courant d'été).

La fibre : La fibre ne sera pas installée avant 2020 sur la commune. Une réunion publique sera proposée par DORSAL et le département afin d'informer la population sur les installations et travaux prévus.

Travaux sur le réseau d'eau potable :

De nouveaux travaux ont lieu pour pallier à une fuite sur le réservoir d'eau potable à la Zotte.

Grâce aux travaux précédents réalisés par l'équipe municipale, nous pouvons vidanger le réservoir et à l'aide d'un by-pass exécuter ces travaux sans coupure d'alimentation d'eau potable.

Après ces réparations nous espérons que le volume global disponible hors période de sécheresse nous donnera satisfaction.

Rappelons nous que nous avons toujours un captage d'eau potable hors service pour cause de pollution du à un pesticide. Que l'ARS, nous en interdit toujours l'utilisation et que de ce fait nous sommes toujours obligés de nous dépanner au Syndicat du Riffaud.

Cérémonie 8 mai :

La municipalité convie les Maziérois et Maziéroise à une cérémonie d'hommage aux morts de la Seconde Guerre Mondiale qui aura lieu le **mardi 8 mai à 11h devant le monument aux morts**. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle du Conseil.

LES FRÈRES JACQUARD, SPECTACLE DE CHANSONS DÉCALÉES LE 21 AVRIL !!

Trio de musiciens burlesques, spécialistes de la reprise décalée des tubes des années 80 à nos jours. La méthode Jacquard s'appuie sur un choix méticuleux des titres interprétés, un sens du détournement ultra-développé et une instrumentation légère et portative, leur permettant de s'adapter à tous les lieux, les styles et les publics. Avec Vlad, artiste creusois de renommée internationale en première partie, ce sont 5 associations du territoire qui se sont regroupées pour mutualiser leurs talents et organiser cette soirée : Made In Corrèze, Léz'arts et Salamandre, l'ATSAN (BTS du lycée agricole), Dans ton coin et l'Alambic Compagnie.

A partir de 19h à la salle Davoine, avec restauration de produits locaux et buvette sur place, venez en famille profiter de cette soirée conviviale : 7€ l'entrée ; Gratuit pour les moins de 12 ans ; 4€ pour les 12-18 ans.

1 boisson offerte pour chaque participant au look des Frères Jacquard.

1 boisson sans alcool offerte aux capitaines de soirée.

Renseignements : alambic.compagnie@gmx.fr ou 06 88 33 66 42



À RETENIR

REPAS DES AÎNÉS :

Toute personne, et son conjoint ou sa conjointe, ayant 60 ans révolus, habitant ou propriétaire sur la commune, est invitée à partager un repas convivial à la salle Davoine le 13 mai 2018.

Pour cela, merci de vous inscrire en Mairie avant le 27 avril prochain.

N'hésitez à contacter le secrétariat de la Mairie pour plus de renseignements.

L'ASSOCIATION LOU MAZIÉRAT :

L'Assemblée Générale de l'Association « Lou Maziérat » s'est tenue mercredi 07 février 2018 à la salle Adèle Davoine. Après la présentation du rapport d'activité et du bilan financier 2017, l'Assemblée a renouvelé la confiance au conseil d'administration.

Composition du Bureau :

Président : Jean-Marc SOULIER

Secrétaire : Patrick LAPORTE - Secrétaire Adjointe : Georgette MADELAIGUE

Trésorière : Christine PAUTY - Trésorier adjoint : Alain LESCURE

Egalement membre du CA : Claude JUGAIN.

L'après-midi a continué dans la bonne humeur autour d'une bonne table où nous avons pu déguster crêpes et bugnes préparées par des cordons bleus du club, accompagnées de boissons.

A noter que l'adhésion passe à 20 €.



Il ne faisait pas beau en ce dimanche 18 mars, alors bien nous en avait pris de réserver un repas chez « Annette » à Saint Etienne-la-Geneste. Nous nous sommes retrouvés à 29 autour d'une bonne table. Les plats étaient copieux et de très bonne qualité. Tout le monde était très content de ce moment de convivialité.

En attendant le repas d'automne, nos prochains temps forts seront :

- Une après-midi musicale gratuite le 02 juin à la salle Davoine.
- Le voyage, cette année nous irons à la découverte du Périgord le 14 juin, balade en gabare à partir de la Roque Gageac, repas dans les environs et visite de Domme en petit train.

Pour les après-midi belote, rendez-vous le 04 et le 18 avril.

LE COMITÉ DES FÊTES :

Le dimanche 25 février s'est tenu le loto organisé par notre association. Nous avons été très heureux de faire salle comble au point de refuser quelques retardataires !

Dans une ambiance sympathique, la bourriche a eu un réel succès et les participants ont apprécié la qualité des lots proposés.

La buvette mise en place a été prise d'assaut et les gâteaux et les crêpes ont fait l'unanimité.

Les festivités se sont terminées à 17 heures 30.

Rendez-vous l'année prochaine !

L'ASSOCIATION « VANNERIE GOURMANDE » :

L'Assemblée Générale se tiendra :

Samedi 31 mars 2018 à 10 h 30
Salle de l'École à Lamazière-Basse
Vous êtes tous les bienvenus.

LES ÉCREVISSSES AUX PLUMES VERTES : <



Cette année encore les jeunes des « écrevisses aux plumes vertes » organisent une chasse aux œufs pour les plus petits. Ils vous donnent rendez vous le **lundi 02 avril** au camping du champ pigeonnier à coté de la plage de Neuvic à partir de 15h.

Afin que tout le monde ait son panier bien plein il vous est demandé de vous inscrire auprès de Murielle BASTIT au 05.55.95.83.70 ou 06.78.26.32.01 ou par mail : muriel.bastit@wanadoo.fr



LES AMIS DES ÉTANGS :

Dernièrement l'association « Des Amis Des Etangs » a tenu son assemblée générale sous la présidence de Michel PROST et en présence de Monsieur le Maire Alain GUEGUEN et de sa première adjointe Roselyne LACOTE.

Le président a remercié les personnes présentes tout en regrettant l'absence de nombreux sociétaires. Le bureau démissionnaire a été renouvelé et se compose comme suit :

- Président : Jean-François CHAUX
- Vice-présidents : Jean-Paul GARCIA et Jean-Jacques GRANDIDIER
- Trésorière : Joëlle JURE
- Trésorier Adjoint : Christian DUTACQ
- Secrétaire : Michèle ARSAC
- Jean-Jacques ALMANZA et Michel PROST restent dans le conseil d'administration, ce dernier occupera le poste de garde-pêche.

Plusieurs décisions ont été prises notamment :

- **La mise de carnassiers à Montsour** afin de protéger l'équilibre et de le réguler.
- **Le prix des cartes** a été réajusté comme suit : 60€ la carte annuelle, la carte jeune (moins de 18 ans) reste à 15€, la carte à la journée à 5€ et nouveauté une carte à la semaine (semaine datée) à 20€.
- A **Montsour**, il sera dorénavant possible d'utiliser **barques, bateaux, float-tubes** uniquement munis de moteur électrique ou de rames. Le propriétaire devra posséder une assurance personnelle et le gardiennage ne sera pas assuré.

La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité.

L'INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DES GORGES DE LA HAUTE-DORDOGNE :

Organise un après-midi récréatif le
Mercredi 4 avril à 14h30 à la Salle Davoine
avec le groupe folklorique d'Egletons Lou Suquetou d'Auïtou



Entrée 3€

Possibilité de transport : Renseignement auprès de S. Manzagol, animatrice de l'ICA au 05.55.95.09.72.

DÉCÈS :

Monsieur Michel Gilbert TISSET est décédé le 16 février 2018 dans sa 85^{ème} année.

Madame Colette NEYRAT est décédée le 11 mars 2018 dans sa 81^{ème} année.

Madame Colette ROBERT est décédée le 19 mars 2018 dans sa 83^{ème} année.